

## Notes préjudiciables durant mes 2 premières années

Par **Toc Ville**, le 11/06/2023 à 12:02

Bonjour à vous.

Pendant mes 2 premières années de droit, j'ai eu une moyenne générale plutôt basse (10,70 et 10,5). J'avais des problèmes personnels qui faisaient que je n'arrivai pas à assimiler les éléments concrets et les méthodes de rédaction, j'assimilai surtout les principes et l'esprit du droit.

Il y a eu de bonnes notes, parfois très bonnes, mais il y a eu aussi des mauvaises notes, parfois médiocres.

J'ai redoublé ma L2 pour repasser 3 matières, mais j'ai également profité de cette année pour réapprendre l'ensemble de mes 2 premières années de licence, les langues, l'économie. Cet été, j'ai établi plusieurs emplois du temps pour refaire une fois de plus ces révisions, en plus d'une préparation pour les matières de 3<sup>e</sup> année. Mes problèmes ont cessés donc je vais pouvoir rehausser drastiquement le niveau.

Seulement, les mauvaises notes que j'ai pu avoir, parfois dans des matières fondamentales pour mes perspectives de Master (Droit des affaires), risquent de poser problème.

J'aimerais trouver un moyen, n'importe lequel, qui pourrait m'aider à certifier que j'ai retravaillé ces matières et que j'ai désormais acquis un bon niveau ; comment faire ?

D'avance, je vous remercie.

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/06/2023 à 14:25

Bonjour

[quote]

Seulement, les mauvaises notes que j'ai pu avoir, parfois dans des matières fondamentales pour mes perspectives de Master (Droit des affaires), risquent de poser problème.

[/quote]

Il ne faut pas oublier que c'est surtout le bulletin du premier semestre de LD3 qui est pris en compte pour la sélection